



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité

13/11/2025

Aide médicale d'État : un durcissement injuste qui fragilise les plus précaires

Le gouvernement a choisi de relancer le décret relatif aux modalités d'admission à l'aide médicale d'État (AME).

Sous couvert de « simplification », ce texte marque en réalité un nouveau recul du droit à la santé pour des milliers de personnes vivant et travaillant en France.

En imposant des documents plus récents, plus complets et désormais munis d'une photo d'identité pour les majeurs, le décret transforme une démarche de santé publique en parcours du combattant administratif.

Cette orientation, clairement coercitive, rompt avec les valeurs d'universalité et de solidarité qui fondent notre système de protection sociale.

La CFDT Services dénonce ce durcissement injuste et dangereux.

Car derrière les textes, ce sont des visages, ceux de femmes et d'hommes qui nettoient, servent, cuisinent, entretiennent, accueillent, souvent dans l'ombre, qui verront leurs droits reculer encore.

Durcir l'accès à l'AME, c'est affaiblir la santé publique, alimenter la précarité et frapper celles et ceux qui assurent chaque jour les services essentiels à la société.

Dans la propreté, dans les hôtels-café-restaurants, dans l'ensemble des métiers du service, ce décret touche directement des salariés déjà fragilisés par les conditions de travail et de vie.

La CFDT Services réaffirme que la solidarité n'est pas négociable.

Garantir le droit à la santé, c'est défendre la dignité de tous les travailleurs, avec ou sans titre.

Relations Presse :

Odile Stanciu

06 21 62 05 05

ostanciu@services.cfdt.fr

Secrétaire nationale

Stéphanie Dayan

06 52 61 49 51

sdayan@services.cfdt.fr

